



Conseil municipal N° 4/2021 du 6 avril 2021

Convocation en date du : 31/03/2021

Affichée le : 31/03/2021

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BERTHOMIEU Stéphane	X						
BAISE-GROGNET Elisabeth	X						
LAISSARD Jean-Louis	X						
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MORLOT Michel	X						
MOUREAU Fernanda	X						
NAVEAU Vincent	X						
ODET Hervé	X						
PAQUIER Martine	X						
PETIT Cyrielle	X						
RIBAUT Jean-Pierre	X						
ROGNARD Isabelle	X						
TOMAS Sandrine	X						
VIRET Pierre	X						

Public : personne(s) présente(s) (presse) :

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures et 05 minutes par Monsieur le Maire.

Mme PETIT Cyrielle est nommée secrétaire de séance.

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°3/2021 de la séance

- A fait l'objet de plusieurs remarques orthographiques.
- Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu précédent
- Décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations
- Modification du tableau des emplois
- Vote des taux de fiscalité
- Vote des subventions
- Vote des budgets primitifs 2021
- Approbation des rythmes scolaires pour l'année 2021/2022
- Reprise de la cantine scolaire à la rentrée 2021
- Questions diverses

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES FONCTIONS

- ✓ Suite à la proposition du Conseil Municipal des Jeunes, Monsieur le Maire informe qu'il a signé le devis de la table de tennis de table extérieure, de couleur verte, pour la somme de 1 857€ TTC,
- ✓ Informe qu'il a signé le devis de l'Entreprise Putey Paysage de 1 704€ TTC pour l'entretien du cimetière ;
- ✓ Informe qu'il a signé le devis pour la mise aux normes électriques du disjoncteur de la salle polyvalente pour 1 700€.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS :

Monsieur le maire explique au conseil municipal :

- que le poste de l'agent qui assure l'accueil, passera à 15H/semaine au lieu de 14.67H au 1^{er} mai 2021
- qu'il faut prévoir le remplacement de l'Adjoint Administratif Principal, par un poste à 35H au 11 mai 2021 au lieu de 30H20
- Informe également qu'il faut prévoir d'augmenter de 2h40, les heures de l'ATSEM en raison du nombre croissant des élèves à la rentrée scolaire de septembre 2021.

Puis informe de l'arrêt de la gestion de la cantine par l'association les Marmitons à la fin de cette année scolaire, obligeant la commune à en reprendre la gestion.

Décide de confier la fourniture des repas à RPC, actuel fournisseur des Marmitons, afin de prendre le temps d'étudier le cas échéant une autre solution.

Informe qu'il faudra prévoir d'ouvrir un poste pour la cantine dès le 1^{er} septembre 2021

Après avoir écouté l'exposé du Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification du tableau des emplois permanent de la commune.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE

Monsieur le Maire explique qu'il faut voter les taux des impôts locaux, et informe de la suppression progressive, puis totale de la taxe d'habitation en 2023.

Afin de combler cette perte, la part départementale sera reversée à la commune dès 2021.

Informe qu'il faut se prononcer sur le taux des deux autres taxes restantes, soit la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie.

Propose d'augmenter la fiscalité afin d'obtenir une hausse d'environ 10 000€ de ressources par an permettant de couvrir la hausse des coûts de fonctionnement (augmentation des coûts d'énergie, inflation...).

Puis informe que les taux des taxes n'ont pas évolué, depuis plus de 12 ans.

Propose d'augmenter le taux des taxes foncières, comme suit :

- Taxe foncière bâtie : de 14.03% part communale + 13.27% part départementale : soit **29%** au lieu de 27.91%
- Taxe foncière non bâtie : **38%** au lieu de 36.92%

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité, le taux des taxes comme indiqué ci-dessus.

VOTE DES SUBVENTIONS :

Monsieur le maire informe qu'il faut voter les subventions attribuées par la commune, fait prendre part du détail de chaque subvention proposée.

Olivier LEQUEUE propose d'augmenter de 60€ la subvention allouée à Léon Bérard pour la porter à 100€, et Monsieur le Maire rappelle qu'il faut bien voter la somme de 100€ à l'association la Passerelle.

A l'unanimité le conseil municipal vote pour la somme de 4 730€ de subventions.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 :

Monsieur le maire donne en détail les sommes proposées au Budget Primitif 2021 en dépenses et recettes de fonctionnement et en dépenses et recettes d'investissement.

Informe que le budget tel qu'il est proposé dégage un virement sur la section d'investissement de 253 930.74€

Donne lecture des excédents à reprendre, et au compte 1068.

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 735 306.74€

Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à la somme de 513 585.86€

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal vote à l'unanimité, le budget primitif 2021.

APPROBATION DES RYTHMES SCOLAIRES POUR L ANNEE 2021-2022

Monsieur le Maire dit qu'il faut statuer sur l'organisation du temps scolaire, pour la rentrée 2021-2022

Informe que l'académie de Lyon demande une proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, sur le maintien du rythme scolaire sur 4 jours, au lieu de 4.5 jours.

Rappelle que le Conseil d'école s'est prononcé en ce sens.

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal accepte avec 1 abstention et 14 voix pour, le maintien de la dérogation sur 4 jours d'école.

Isabelle ROGNARD, rappelle les horaires de l'école :

Soit le lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8H30 – 11H45 et 13H30 16H15

QUESTIONS DIVERSES :

TELETRANSMISSION DES ACTES EN PREFECTURE :

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention a été signée entre le Préfet de l'Ain et la commune pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Cette convention étant limitée dans le temps, il demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant relatif à la télétransmission.

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal à l'unanimité, l'autorise à signer cet avenant.

CHAUSSEE ENDOMMAGEE

Jean-Louis LAISSARD informe que la chaussée se dérobe à l'entrée du lotissement « les pagères »,

Probablement lié à une fuite de réseau, La Communauté de Communes a été avertie.

URBANISME :

Monsieur Jean-Pierre RIBAULT, donne un compte rendu de la rencontre, qu'il a eu avec le service de l'ADS, en présence de Monsieur le Maire, sur le dépôt du permis d'aménager du futur lotissement « Le Petit Pont ».

Informe que le permis d'aménager tel qu'il a été présenté, rencontre des incohérences avec l'OAP.

Une réflexion est menée pour faire évoluer le projet et envisager une révision simplifiée de l'OAP.

ILLUMINATIONS de fin d'année

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal des Jeunes a statué sur le choix des motifs concernant les illuminations de fin d'année

MANIFESTATION

Elisabeth BAISE GROGNET-METRAL, propose d'organiser un apéritif à l'occasion des 100 ans de Mr SOQUET, le 1^{ER} Juin à 18H, dans la salle polyvalente, en y associant le conseil des jeunes.

CIMETIERE :

Elisabeth BAISE GROGNET-METRAL, informe des propositions de columbarium et de leur lieu d'implantation.

Après débat, l'idée d'habiller le mur existant sur les emplacements « en triangle », a été validée par le conseil municipal.

Le choix sera affinée par une rencontre de la commission « cimetière » avec l'entreprise funéraire sur place.

Monsieur le maire informe qu'il serait bien que cet aménagement soit terminé pour la Toussaint.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE VALLEE

Olivier LEQUEUE rappelle la minorité de blocage des communes sur la mise en place d'un PLUI.

Informe qu'il n'est pas possible d'envisager un arrêt bus au lieu-dit « les douze ». Celui-ci n'étant pas un arrêt fixe.

CONTAINERS :

Madame Myriam LANTENOIS intervient pour faire remarquer que beaucoup de déchets verts sont jetés au-dessus des containers de recyclage route d'Ambérieux en Dombes.

MARCHE :

Jean-Pierre RIBAUT informe que le Syndicat des commerçants ambulants, a donné une réponse favorable pour la mise en place d'un marché.

Rappelle qu'il faut prévoir la mise en place de la sécurisation du marché, prévoir l'eau, l'électricité, sanitaires et rédiger un règlement.

La commission présentera ce projet à la séance prochaine du conseil municipal.

CONSEIL DES JEUNES :

Isabelle ROGNARD informe que le conseil des jeunes se nomme Team Junior.

Le Conseil des Jeunes a retenu un panneau « totem » annonçant le passage piéton, et sera placé dans le virage route de Rancé, ainsi que deux panneaux de signalisation qui seront placés pour sécuriser la sortie de l'école.

La séance est levée à 23H15